



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/31
30 octobre 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-neuvième réunion
Beijing, 24-26 novembre 1999

PROPOSITION DE PROJETS: COLOMBIE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projets suivante :

Mousses

- | | |
|---|------|
| • Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (panneaux et mousse vaporisée) à Manilit | PNUD |
| • Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Industrias Refridcol | PNUD |
| • Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide pour des entreprises colombiennes sélectionnées. | BIRD |
| • Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Dinalsa | PNUD |

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET COLOMBIE

SECTEUR: Mousses Consommation sectorielle d'ODS (1998): 472 tonnes ODP

Seuil de coût-efficacité du sous-secteur : Rigide 7,83 \$US /kg

Titres des projets :

- a) Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide pour des entreprises colombiennes sélectionnées.
- b) Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Dinalsa
- c) Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (panneaux et mousse vaporisée) à Manilit
- d) Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Industrias Refridcol

Données relatives au projet	Rigide	Rigide	Rigide	Rigide
	PME	Dinalsa	Manilit	Refridcol
Consommation par l'entreprise (tonnes ODP)	62,40	11,00	17,00	16,50
Incidences du projet (tonnes ODP)	56,60	10,00	15,40	15,00
Durée prévue du projet (mois)	30	36	36	36
Montant initial demandé (\$US)	584 727	78 300	62 230	117 450
Coût final du projet (\$US) :				
Surcoûts d'investissement a)	408 300	53 750	30 000	113 000
Coût des imprévus b)	40 830	5 375	3 000	11 300
Surcoûts d'exploitation c)	135 597	19 500	29 230	28 000
Coût total du projet (a+b+c)	584 727	78 625	62 230	152 300
Participation locale au capital (%)	100%	100%	100%	100%
Pourcentage des exportations (%)	0%	0%	0%	0%
Montant demandé (\$US)	584 727	78 625	62 230	117 450
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	10,33	7,83	4,04	7,83
Confirmation du financement de contrepartie?		Oui		Oui
Agence nationale de coordination	Unidad Tecnica Ozono	Unidad Tecnica Ozono		
Agence d'exécution	BIRD	PNUD		

Recommandations du Secrétariat				
Montant recommandé (\$US)		78 625	62 230	117 450
Incidences du projet (tonnes ODP)		10,00	15,40	15,00
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)		7,83	4,04	7,83
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)		10 221	8 090	15 268
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$US)		88 846	70 320	132 718

DESCRIPTION DU PROJET

Informations sur le secteur

- Dernière consommation totale ODS disponible (1998)		1 262,1 tonnes ODP
- Consommation de référence* des substances du Groupe I de l'Annexe A (CFC)		2 208,2 tonnes ODP
- Consommation des substances du Groupe I de l'Annexe A pour 1998		2 208,2 tonnes ODP
- Consommation de référence des CFC dans le secteur des mousses		
- Consommation des CFC dans le secteur des mousses** en 1998		472,0 tonnes ODP
- Fonds approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur des mousses à compter de fin 1998	\$US	1 459 570
- Quantité de CFC à éliminer dans le secteur des mousses à compter de fin 1998		396,6 tonnes ODP
- Quantité de CFC éliminée dans le secteur des mousses à compter de fin 1998		190,0 tonnes ODP

*La consommation de référence des substances contrôlées à l'Annexe A fait référence à la consommation pour la période de 1995 à 1997 inclus.

** À partir d'informations fournies dans le document de projet.

Projet pour les PME

1. La Banque mondiale a soumis ce projet, intitulé «Programme d'assistance technique pour le groupe des mousses», afin d'avoir accès au créneau de financement des PME créé par la décision 25/56. Ce projet éliminera l'utilisation du CFC-11 dans 29 entreprises par le reconversion à une technologie intérimaire à base de HCFC-141b, avant reconversion à une technologie non ODS. Les entreprises consomment 62,4 tonnes de CFC-11 par année. Leur consommation respective varie entre 0,3 et 9,6 tonnes. Les entreprises sont énumérées dans la liste ci-dessous. Le programme d'assistance technique sera mis en œuvre par l'entreprise GMP qui servira de partenaire technologique pour le transfert de technologie vers les entreprises participantes. Le projet comprend l'adaptation (24 000 \$US) et le remplacement d'équipement (420 000 \$US), l'assistance technique et les ateliers (20 000 \$US), les essais (87 000 \$US) et des fonds pour imprévus (55 100 \$US), ainsi que deux ans de surcoûts de fonctionnement (171 598 \$US). La Banque mondiale a soumis une lettre du gouvernement de la Colombie, conformément au paragraphe (d) de la décision 25/56. La lettre est jointe pour examen par le Comité exécutif.

	Nom de l'entreprise	ODP éliminés (kg/an)	Coût du projet		
			ICC	SF	Total
1	GIRALDO MARTIN-FRIOTERMICA	587	23 000	1 815	24 815
2	INCOPAR	1 719	23 000	5 312	28 312
3	EDUARDOÑO	1 906	6 000	5 889	11 889
4	TECNIFIO LTDA.	470	23 000	1 452	24 452
5	INDUSTRIAS DEL FRIO	2 691	23 000	8 314	31 314
6	PUBLIFIBRA	1 495	23 000	4 619	27 619
7	E.S. ENERGIA SOLAR	1 089	23 000	3 365	26 365
8	INDUSTRIAS ESTRA	235	6 000	726	6 726
9	CEDAL	908	23 000	2 804	25 804
10	FRIO PINTA LTDA	758	23 000	2 343	25 343
11	MEYGLASS	1 089	23 000	3 365	26 365
12	CARROCERIAS ALCON	1 837	23 000	5 675	28 675
13	ARMONIA SIGNO AMBIENTE	2 269	23 000	7 011	30 011
14	SATTLER DE COLOMBIA	3 674	23 000	11 350	34 350
15	DIVERQUIMICOS	876	23 000	2 705	25 705
16	RIFRIGERAC. INC. FRIOTERMICA	5 158	23 000	15 936	38 936
17	FURGOTER LTDA	1 517	23 000	4 685	27 685
18	CARROCERIAS LTDA	1 954	23 000	6 038	29 038
19	DARTICO LTDA	1 079	23 000	3 332	26 332
20	IMEPLAST	288	23 000	891	23 891
21	IMDIR	1 719	23 000	5 312	28 312
22	ETEC S.A.	705	23 000	2 178	25 178
23	FAB. HIELO BARRANQUILLA	352	23 000	1 089	24 089
24	MICROCEL-EDUARDO FRANCO	993	6 000	3 068	9 068
25	SIEMEC LTDDA	470	6 000	1 452	7 452
26	INGENIERIA DE REFRIGERACION	8 213	6 000	25 372	31 372
27	REFRIDCOL	8 576	6 000	26 494	32 494
28	REFRIGERATION CASTEL	1 719	6 000	5 312	11 312
29	TERMOINGENIERIA	1 198	6 000	3 702	9 702
	TOTAL	55 549	531 000	171 605	702 605

Dinalsa, Manilit et Refridcol

2. Dinalsa, Manilit et Refridcol ont consommé respectivement 11, 17 et 16,5 tonnes ODP de CFC-11 en 1998. Les trois entreprises fabriquent des panneaux de mousse de polyuréthane rigide pour la construction (Dinalsa et Manilit) et la réfrigération commerciale (Refridcol). Manilit produit aussi de la mousse rigide à vaporiser. Dans le cas de Dinalsa, la production est manuelle, tandis que Manilit dispose d'un générateur vaporisateur/verseur et que Refridcol utilise une machine à basse pression.

3. Les trois entreprises élimineront l'utilisation de CFC par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b. Les coûts d'investissement de la reconversion comprennent l'acquisition d'un générateur à haute pression de 40 kg/min. pour une somme de 90 000 \$US pour Dinalsa (l'entreprise contribuant à hauteur de 50 % à l'amélioration de la technologie), l'adaptation de la machine à mousse à vaporiser à Manilit, pour la somme de 5000 \$US et le remplacement du générateur à basse pression par un générateur à haute pression à Refridcol. Les autres surcoûts d'investissement comprennent le transfert de technologie, la formation et les essais pour un montant de 20 000 \$US pour Dinalsa et pour Refridcol, et de 25 000 \$US pour Manilit. Les surcoûts de fonctionnement sont imputables aux différences d'utilisation et de coût des produits chimiques et ne tiennent pas compte de coûts pour l'augmentation de densité.

Justification de l'utilisation du HCFC-141b

4. Le Secrétariat a reçu une lettre l'avisant de la décision du gouvernement d'utiliser une technologie à base de HCFC, conformément à la décision 27/13 du Comité exécutif. Cette lettre est jointe à la présente évaluation, en plus de l'information et des engagements des entreprises.

Incidences des projets

5. Les quatre projets permettront d'éliminer 106,9 tonnes ODP de CFC-11. Ceci équivaut à 4,8 % de la consommation de référence de la Colombie pour les substances du Groupe I de l'Annexe A et à 22,6 % de la consommation de CFC pour 1998.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Projet pour les PME

1. Le Secrétariat et la Banque mondiale ont examiné le projet et sont convenus de la subvention de 584 727 \$US. Le projet concernant les 29 entreprises éliminera 12 % de la consommation de CFC dans le secteur des mousses. Le Secrétariat a signalé à la Banque mondiale l'absence de plan du gouvernement, requis conformément à la décision 25/56, dans le dossier du projet. La Banque mondiale a, par la suite, transmis au Secrétariat une lettre du gouvernement de la Colombie à cet égard. La lettre « Note du gouvernement de la Colombie en réponse à la décision 25/56 (d) sur le créneau de financement des PME » est jointe à la présente fiche d'évaluation pour examen par le Comité exécutif.

Dinalsa, Refridcol

2. Les projets ont été examinés par le Secrétariat et le PNUD et ont été acceptés.

RECOMMANDATIONS

1. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets Dinalsa, Manilit et Refridcol et des coûts d'appui connexes aux niveaux de financement ci-dessous.
2. Le projet pour les 29 PME est soumis pour examen au cas par cas, en application de la décision 25/56.

	Projet	Coût du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide pour des entreprises colombiennes sélectionnées.			BIRD
b)	Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Dinalsa	78 625	10 221	PNUD
c)	Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (panneaux et mousse vaporisée) à Manilit	62 230	8 090	PNUD
d)	Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Industrias Refridcol	117 450	15 268	PNUD